s root publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux on les inrent envoyés.

On prend des labonnemens à l'année, p ur publier les vis, à des prix raisonnements a l'annec, p ur puolier les vis, à des prix raisonnables. Aucun abonnoment pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer 5 d'ièrement. Les lettres adressées à l'Editeur dovent

être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la POUR LOUISVILLE of CINCINNATTI. . Le bateau-à-vapeur fin marche

OHIO, capitaine Jesse Hart,
ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu, pour
batunce de tret ou passage, (ayant de bons emménage-

mens) s'adresser à bord, on à TOURNE et BECKWITH. rue de Nelle. Levée, Nos. 28 et 29. BATEAUX DE REMORQUE. Le POST-BOY, capitaine

DAVIS,
Le PILOT, capitaine RIDDLE.
Le CALEDONIA, capitainour de touage du No. 67 au No. 92, rue de la Levée. 23 n.v.-d WM. FITZ, Jr.

AVIS AUX HABITANTS. Le hateau à vapeur paquebot A-MULET, capit. Busham, fait des vo-vagea réguliers entre la Nouvelle-Orléans et la Pointe à la Hache, s'artintà toutes les habitations sur la côte. Il part d'ici si s mardis et samedis, à 10 heures du matin, et de la l'amte à la Hache tous les landis et Jeudis à 7 heures du

W.M. FiTZ, Jr., rue de la Levée, No. 92

N. B. La place d'embarcation de l'Amulet est au pre-The price demonstration de l'Attitute est au price port, free port, faubourg Marigny; pendant son abous habitans et autres personnes peuvent laisser leurs on frèt avec l'agent pour être envoyé. L'Amulet à chaque voyage, prendre sur une habitation cent auts de sucre pour être livrés à bord des Létimens en . e'il est prévenu d'avance. POUR LA MOBILE.

La fine voilière goëlette TRIUMPH, carit, tuart, est prête à prendre un chargement demain, of partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'actra bord, vis-à-vis les macasins bleus, ou à TOURNE & BECKWITH, 23 et 29, Nouvelle-L.cvée.

A FRETER.
Le fin voilier ravire GULNOND, double heville en cuivre, capitaine Watta, du port de 321 Dineaux. S'adresser à TIERNAN, CUDDY & Co,

encoig, Gravier et Tchoupitoulas, A FRETER. Le fin voilier, navire ULYSSES, construit en priène, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Kendy, portant environ 1150 balles de coton. S'accuran capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & Co. rue Royale, No. 117
PO 'R LE HAVRE.

Le navire NATCHEZ, capitaine White, de commière classe, doublé et chevillé; partira sous proprie pour le dit port, et peut prendre 400 balles de le le Pour fret desquelles, ou pour passage, ce navire au de beaux'emménagemens, s'adresser à L. OGDEN & Ca. I. OGDEN & Co. rue du Canal, No. 72 POUR LIVERPOOL-Le navire A.I. NEW-POUR LIVERPOOL—Le navire A.1. NEW - ORLEANS, capt. Patten, ayant les trois quarts de son chargement engagés, pattira sous peu.

t du reste, s'adresser à LINCOLN & GREEN. POUR NANTES.

Le naviré la CECILIA, capitaine Angaud,
partira vers le S décembre. Pour passage sculu-

POUR LE HAVRE. Le navire SALEM, capitaine Destebecho, par-pira du Ier. au 5 décembre. Pour passage seulement, a adresser au capitaine a bord, ou à J. MAGER.

Le pilot boat BLOOMING YOUTH, fin syoilier, doublé et chevillé en cuivre, du port de 31 1-55 tonnoaux; construit depuis environ 5 ans.

LEFEBRE & DUREL,

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. f. ST.-PAUL, capitaine Woodburry, est maintenant en chargement, pour fret j
de 600 balles de coton, ou pour phasage, sidresser
LINCOLN & GREEN.

dresser & HARRISON, BROWN &CO.

et chevillée en cuivre, construit comme bateau de six pilotte, mesurant 54 tonneaux, construit depuis 2 net oute prête à mettre en mer; s'adresser à borden face me Si. Louis, ou à HARRISON, BROWN & Co. rue Royale, No. 117

MAGASINS A LOUER. Le MAGASIN'et l'arrière magasin de la mai-lie son No. 85, rue Toulouse. Pour les tarmes, a'a-tresser à CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No. 11

A LOUER. Une MAISON de 7 appartements, un office, Une MAISON ust appearance un établissement dans la cour pouvant loger quin-te esclaves, une écurie &c., située rues Mandeville CHARLES HATREL, rue de Chartres, No. 123

A LOUER. La maison située encoignure des rues Prytanée et Erato, la rue Prytanée fesant suite à la rue du Camp ; résidence jolie et commode. Pour les antinons, s'adresser à LOUIS A. LEMOY SE.

21 nov—15,3ps rue Julie, No. 81.

A LOUER. La maison appartenant à Mme. Veuve Duverge, située de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis cette ville, avec ses dépendances, cour, jardin, cabannes cougres, &c. On louera pour une année, ou pour plu-

Pour plus amples informations, s'adresser rue Ro-21 nov—10 vale, No. 215.

LEGION DE LA LOUISIANE. NOUVELLE-ORLEANS, 22 NOVEMBRE 1883.



A Légion de la Louisique prendra les armes dimancl 22 d**écembre, à 9 h**eures précises du matin, et se réunira la place d'armes, pour être passée en revue par le com-idant en chef, et cé.ébrer l'auniversaire de la mémoranavioant en chet, et celebrer issunversaire de la membra-be hataille du 23 décembre 1814, jour auquel se rattachent siglopieux souvenirs pour la Louisiane. Les sous-officiers et soldats devront se munir chacun de a nge cartouches à poudre. Une inspection rigide sera poudre des fusils et des giberses par les officiers des compa-

L'artillerie se pourvoira de trente gargousses par chaque ace de canen. Les officiers commandant les compagnies dessont fournir ir les lieux un état exact de la force et de l'armement de

Les officiers commandant les compagnies devront envo-r des escouades de corvée pour fermer la grille et en order les portes une demi houre avant l'houre fixée pou

vue. Par otdre du brigadier géneral J. B. Plauché, I nov A. B. AUGUSTIN, aide-de-camp ETAT DU TENNESSEE,

COUR DE CIRCUIT. Pour le terme de juillet 1933.

John T. Turner & Eliku Woodruff, plaintifs Saisie in assumpsit.

Beni. F. West, défendeur.

Le jour les plaintifs susnommés se sont présentés par fondé de pouvoir et le défendeur quoique solennelle-ment appelé n'a pas paru, mais a fait défaut et n'a pas chan la déclaration mentionnée, mais ces dommages chan 1834, à ce que le tableau de distribution de certains contellerie fine, chapeaux de so consequence mentionnée, mais ces dommages chan inconsus, il est ordonné que le shérif fers venir un prême pour être payée aux différents créanciers; ainsi qu'il pour s'en quérir des dits dommages. Et il est ordonné que le tableau de distribution deposé au greffe dans que tes fine tentes procédures soient suspenduse pendant six mois l'expirations de qu'il temps il est de plus ordonné que le fonds payés en conséquence. Et it est de plus ordonné que le fonds payés en conséquence. Et it est de plus ordonné que les produires aparatits de la ci-devant de bureaux et un grand nombre que les cropriété et plaider sur la demande. Autrement il sera contre les personnes ayant des billets de la ci-devant le dit cours les personnes ayant des billets de la ci-devant le dit cours les personnes ayant des billets de la ci-devant Liqueurs fines de Marie Briz and lundi de janvier, et il cat, de plus ordonné qu'avis du présent fonds extre alonnée et le plus ordonné qu'avis du présent fonds qui en été réservés par le jugement de la Cour Suquettes en draps fin; gands divis plus parait par le tableau de distribution de certains contellerie fine, chapeaux de soutellerie fine, chapeaux de soutellerie fine, chapeaux de su quettes en draps fin; gands divis du présent ordine au greffe dans du greffe dans de la ci-devant le sit est de plus ordonné de la cours de la ci-devant le dit cours de ouvelle-Orléans.

H. W. McCORRY, greffer.

ces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grandemaison à deux étages, et a mélioration de maison à deux étages, et a mélioration de lippe, sur environ 60 pieds de profon de la bâtisse on briques, et à étage, divisée et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente :—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

W.F. C. DUPLESSIS. régister.

Le sactes de vente seront passés en Pétude de Wm.

Legacies de vente seront passés en Pétude de Win. Christy, notaire public aux frait de la Pétude de Win.

Christy, notaire public, aux freis des acquéreurs.

Un plan de la propriété, sur lequel la vente doit se fite, peut être vu à la Bourse de Hewlett, et le jour de la vente.

9 novembee 19 Résister des COUR DES P St. Laurs, pour com vermoore, es action vermoore, les actions de la Eunque de l'Union de la Loui-sanor; 195 actions de la Compagnie des Architectes de la Nelle-Orléans; 50 actions de la Banque des Artisans et

Commercants; 25 actions de la Compagnie du Canal et de la Banque du Conale; 20 actions de la Compagnie du Cheminadu Coules 20 actions de la Compagnie du Cheminacoule; 20 actions de la vente: Comptant.

Par o dre de la cour, WFC DUPLESSIS, rég AROISSE D'ORLEANS-Cour des Preuves-Succession de feu Thomas F. McCaleb—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnés que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente pu-blication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pexécuteur testamentaire du 'défunt, ne serait point sp-prouvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis comformément au dit exécuteur déchargé de ses fonction et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour,
9 déc WF C DUPLESSIS, régister.

COUR DES PREUVES—Succession de Oliver a la la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Course de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela susdite succession et à toutes autres personnes que cela St. Louis, le bateau à vapeur Hylander, ses agrès, apparaux et ameublemens, saisi pour satisfai e un privilège sur raux et ameublemens, saisi pour satisfai e un privilège sur peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à duter de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Patrick Sidney, curateur de la dita succession, ne scrait point approuvé et homologie la présente publication, les raisons pour lesquelles le le dit bateau.

Le dit

ponsabilité.

Par ordre de la cente,
9 déc

WFC DUPLESSIS, régister.

PAROISE D'ORLEANS.

OUR DES PREUVES—Succession de John C. Wallace—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à datter de la présente publication les raisons pour lesquelles le ter de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les cautions de feu John Bale, ci-devant de la due succession, ne serait point approuvé et homologné, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit connte, et les dites cautions déchargées de toute

Par ordre de la cour,
WFC DUPLESSIS, régister.

PAROISSE D'ORLEANS.

OUR DES PREUVES—Attendu que Samuel
Toby a présenté une pétition à la cour, à l'effet
d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jerpes Garsides, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'aprésent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'aprésent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'aprèsent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'aprèsent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'aprèsent de deur sous dix jours, les raisons pour lesquelles il de face sur 120 de profondeur, et aussi, le même jour, le nêgre nommée Suzan, saisis à la poursuite de Jean Bouper, cela peut de la ceux d

Par ordre de la cour,
9 décembre WFC DUPLESSIS, régister.

PAROISSE D'ORLEANS.

OUR DES PRIJUVES—Attendu que Thomas
Devine a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'être nomminé curateur aux héritiers absens de la succession vaante de seu James Devine, décédé ab intestat; avis est pa le présent donné à tous coux que cela peut concerner, d'a-voir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, rég. TAT DE LA LOUISIANE -Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans

Je par les présentes certifie que le 3 décembre

1833, jugement a été rendu dans cette cour dans
l'affaire de Mary Prendergast contre John Prendergast,

dans les termes suivans, savoir:—No. 6983—Mary Prendergast contre John Prendergast-Cette affaire a été e jour sommise à la cour, avec le consentement de l'avocat, la demanderesse offrant les procédures dans l'affaire de John

Greffe, 9 décembre 1933.
0 déc-3
P. A. GUYOL, greffier. 10 déc--3 VENDRE par les soussignés chez M. Frémaux,

VENDRE par les soussignés chez M. Frémaux, libraire, rue Toulouse, No. 80.

Un grand assortiment de papiers peints et tintures à sujets, lithographiées; gravures et tableaux à l'huile des premiers peintres et dessinateurs; tapis de tables et d'appartements superfins; Velours d'Utreen, franges de soie pour meubles; assortiment de fusile à piston et pistolets de Lepage de différents calibres, écharpes, ombrelles, peignes, soie, robes de bil et objets de fantaisies pour dames, cols, et portefeuilles, Vina de Champagne et Chambèrtin, lère qualité, artifices divers, capsules ouvrantes, pendules e nontres de choix, cartons de bureaux et queux de biliards

Monsicur Frémauq prévient de nouveau qu'indépendamment de son cabinet de lecture composé au moins de 7.000 volumes du mailleur choix. Il vient de recevoir 1200 volumes des aprages les plus nouveaux à vendre, ainsi qu'une collemande Manuels de différents états, Traités V. HEBERT & FREMAUX.

VOLTIGEURS,

ATTENTION. La compagnie prendra les armes dimanche, 15 décembre, à 71 heures du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous, en uniforme com-plet, pantalon bleu, veste bleue et ponpon. Par ordre du capitaine,
LACOSTE,

sergent-major A VIS.—Attendu que John B. Barham s'est adressé à moi pour faire annuler un cautionnement de trois milmoi pour faire annuler un cautionnement de trois innile pinstres, souscrit par lui, le 16e. jour de mars 1833, comme shérif de la paroisse St. Tammany, conjointement avec
me shérif de la paroisse St. Tammany, conjointement avec
me bois et se compose de 3 eppartements, galerie, cabinets,
c. LAROCHE & GAUTIER, courtiers.
rue de Chartres, No. 16.

Renes Baham et David B. Morgan ses cautions.

La présente, a pour but do prévenir toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, su bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt-dix jours qui suivront la dernière publication, s'ils en ont, à ce que le dit cautionnement ne soit radié et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nelle-Orléans, le 18e, jour de novembre mille-huit-cent-trente-trois, et la cinquante huitième année de l'indépendance américaine,
Par le gouverneur A. B. ROMAN.,
GEORGE EUSTIS, Secrétaire-d'Etat. 19 nov-30

VIS .- JOHN WILLCOX & JACOB S, BAKER Ayant formé une société sous la raison de J. Will-cox & Co., de la Nouvelle-Orléans, et Willcox & Baker, à New-York, ont ouvert un magasin d'habiltemens dans la rue de Chartres, N. 9. 5, où ils en tiendront un grand assortiment, convenable pour le commerce de la ville et de la médicampagne, et qu'ils vendront à des prix modérés, en gros par Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir les voir.

15 nov-1 m A VIS A CEUX QUI ONT PERDU LEUR BOUR A SE—Trouvés dans une des mes de cette ville, denx billets de banque, qui seront remis à quiconque prouvera en être le propriétaire et payera les frais du présent avertissement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov

présent ordre sera de plus ordenné qu'un copie présent ordre sera donné en le publicat dans deux des gacet ordre sera publice quave semainés consécutives
il 'Abeille de la Manalle-Orléans, journal publié à la
nuvelle-Orléans, pour copie conferme.

Bééc—3

ES soussignés ont l'honseur d'annoncer au public, qu'à dater du 20 courant, on trouvers tous les jours à
anglaise et française, au moins 10 fois avant le dit 2ème.
et purifiées, offre d'en poser à ceux auxquels il en manque.

Pour copie conferme.

nvier processis.
Extrait des minutes.
H. FARRIE, dép. gréf. 9 déc-15 (pigné)

VENTES PAR LE MARSHAL.

PAR DISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—
Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1933, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour nouve de successions de Pierre Hurtubise et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savier:

1º Un TERRAIN, situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 59 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grande de maison à deux étages, et amélioration.

N vertu d'un ordre de venta à moi adressé par l'hon.

L'erre sendu mecredi, 11 courant, à 1 heures de l'après-midi, à la Presse d'eon d'Orléans, (la vente publique, mardi, 17 de courant, à 3 heures de l'après-midi, à la Presse d'en haut.) lés meubles sauvés du naufrage du bamidi, sous le principal, les propriétés appartenant à la dita finilité, contenant en 46 sacs de riz, 1 pipe d'eau-de-vie, 1 pipe de geniève; 1 pipe de vin blanc; thée en boites, chandelles, chocolat, savon, 4 sacs de café, et divers autres articles provants du magasin de comestibles, du dit insolvable de maison à deux étages, et amélioration.

Nertu d'un ordre de venta à moi adressé par l'hon.

L'erre sendu mecredi, 11 courant, à 1 Presse d'en haut.) les meubles sauvés du naufrage d'en la l'après-midi, à la Presse d'en haut.) les meubles sauvés du naufrage d'en la l'après-midi, à la Presse d'en haut.) les meubles sauvés du naufrage d'en la l'après-midi, à la Presse d'en haut.) les meubles sauvés du naufrage d'en l'après-midi, à la Presse d'en haut.) les meubles sauvés du naufrage d'en l'après-midi, à la Presse d'en haut.) l'es meubles sauvés du naufrage d'en l'après-midi, à la Presse d'en haut.) l'es meubles sauvés du naufrage d'en l'après-midi, à la Presse d'en haut.) l'es meubles sauvés du naufrage d'en l'après-midi, à la Presse d'en haut.) l'es meubles sauvés du naufrage d'en l'après-midi, à la Presse d'en haut.) l'es meubles sauvés du naufrage d'en l'après-midi, à le l'après-midi, à la Presse d'en haut.) l'es meuble e provisoire dans l'affaire de l' re de saisie-arrêt dans l'affaire de Ogilvy, lancés par l'hon. Cour c

> E-BEAUREGARD, mashal at d . J. Dellol: e vs. Fortuné. in wat de fieri facias à moi adressé pa les, 2 miroirs, 2 ta IREGARD, marshal

J. Zebrieka ... W. G N vertu de deux w. ... de fieri par l'hon. G. Pré-il, juge co G. Morrison. de fieri feins à moi adresses juge commer de la cour de mercred décembre, à midi, BEAUREGARD, marshal

Rechou ve. Michel Santiago ius fieri faciae à m dans le faubourg se, ladite maison ayant 39 pi de face, sur 32 et deur de profondeur, saisie dans lesd

un intérét de 6 pour cent à compter l'acquéteur donners son billet avec riété jusqu'à parfait paiement, d'après BEAUREGARD, marshal

8 déc R. BEAUREGARD, marshal

1. Mary vs. capitame Hunter, le hateau à vapeur Hynander et proprietaires, Thos. Standley vs. le même.

IN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés

L par Phon. G. Préval, juge conseiller de la cour de
cité, l'exposerai en vente, vendredi 20 décembre, à midi, à
la Bourse de Hewlett, encoignure de rues de Chartres et

pu jusqu'à parfait paiement, d'après l'acte, pour amender les divers astes, passés pour organiser les cours de cet Etat t pon d'autres objets.

B. BEAUREGARD, marshal 5 déc

Jean Guillot se. Cheslotte Bonniay et Gentil.

N vertu d'un occupante et de saisi à moi adresse par l'house et Gentil, juge président de la cour de cité, j'exposed se vente, jesti, 2 janvier 1834, à midl, à la Bourse de la viett, encoraure des rues de Chartres et St. Louis, un fain lot differre situé au Bayou St. Jean, mesurant de la cour de dit bayou, sur environ 120 pieds de la cour de dit bayou, sur environ 120 pieds de la cour de dit bayou, sur environ 120 pieds de la cour de dit lot, suisi dans l'affaire ci-dessus.

N vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés nouvelle Orienes, mesurant 8 arpens de face au fleu-par l'hon. Che. Gayarré, juge président de la cour de cité, par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour cité, j'exposerai en vente lundi, 30 décembre, à midi, à la du côté d'en faut par l'habitation de Mine, veuve St. Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, un cer-tain tot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, dénégre nommée Suzan, suisis à la poursuite de Jesn Bousin et A. Dray.

taine Blast, et propriétaires, H Henderson, vs. le mêm, J Scanson vs. do. J Nunito vs. do. J Gibson vs. do. J Kellev vs. do. J Risey vs. do. J Farnum vs. do. J P Ming. ton es. do.

Phon. G. Préval, juge consulter de la cour de cité.

Pexposerai en vente, le lundi, 23 décembre, à midi, au café
de Hewlett, le bateau à vapeur Blough Box, ses agrès, ap
Alexandre, du 6 33 nns, co

tres, 2 lots de terre No. 1 et z, gans l'illet 1905 2005 piedes qui nouveau Canal, fanbourg Ste. Marie, les dits iots de terre mesurant chaque, 60 piede de face, sur 120 piede de cembre 1833, pour de vente, peuvent s'adresser à Ms. Philippa, sur 120 piede de profondeur, saisis à la poursuite de John Arrowsmith et P. et L. ene Toulouse. No. 60.

No 26—Le lot No 3 mesure ou p sou de cembre 1833, pour de vente, peuvent s'adresser à Ms. Philippa, sur 120 piede de profondeur, No. 27—lle lot No 9, même mesure.

P. et L. ene Toulouse. No. 60.

Tout l'ilet dans ladite ville de Lafavette, désigné par le profondeur, saisis à la poursuite de John Arrowsmith et B. BEAUREGARD, marshal

John A Zander vs. Joseph V. Prince, N vertu d'un writ de fier i facias à moi adresse par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, l'expo-serai en tente, le vendredi, 13 décembre, à midi, au café de Hewlett, l'esclave nommé Jerry Briggs, saisi dans l'affaire B. BEAUREGARD, marshal

Les soussignés annoncent à leurs amis et au public; qu'ils ont transporté leur bureau de courtage au nufrent à vendre à l'amiable, les propriétés ci-après : Une superbe proprieté située dans le carré de la ville, le terrain mesure 40 pieds environ de face sur une profondeur de 150 pieds, et comporte trois locations, en briques. Une autre propriété située rue de l'Hôpital entre Royale Condé, le terrain mesure 45 piods de face à la rue de l'Hôpita, sur 40 pieds de profondeur. Les bâtisses sont

Une maison située au faubourg Trémé continuation de Marais et Villaré, presqu'en la rue St.- Anne, catre les rues Marais et Villaré, presqu'er face de la nouvelle prison; le terrain mesure 30 pieds de face sur 120 de profondeur. La maison est en bois.

Une autre maison en bois, bâtic sur un terrain de 30 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, situé au faubourg Marigny, rue d'Amour entre les rues de l'Union et des

Marigny, rue d'Amour entre les rues de l'Union et des blanchisseuse, repasseuse et plisse passablement pien.

Français, No. 152.

Dio, son fils, nègre de 15 ans, très bon domestique de maison et habitué à soigner un cheval; Françoise sa fille, terrain mesure 52 pieds de face à la rue des Pacanniers sur unapprofondeur de 120 pieds (mesure américaine) entre les rues Richard et St. Jean Baptiste. La maison est dienne d'enfans et s'ait très bien faire un ménage.

'GALLERIE STAFFORD. GALLERIE STAFFORD.

ATALOGUE de la collection de tableaux du très noble marquis de Stratford, à Cleveland House, à Londres, contenant une gravure de chaque tableau et accompagnéed une notice historique et biographique en anglais et en français, par John Young; nouvellement reçue et à v dre par 6 déc encoignure des rues du Camp et de la Commu

Onvrage de Médecine en auglais, à bon marché.

RATIQUE moderne de médecine, démontrant les ca-. ractères, causes, symptômes, pronostics, apparen-ces morbides et méthode perfectionnée de traiter les maladies de tous les climats, par Robert Thomas, docteur en médecine de Salisbury, en Angleterre—Abrégé de la 5me. et dernière édition, par Wm. Currie et David J. Comdie, médecine de Philadelphie; nouvellement reçu et à vendre 6 déc encoignure des rues du Camp et de la Commune

Magasin d'articles nouveaux de Paris, RUE DE CHARTRES, No. 182. LEXANDRE PAYA, arrivé depuis peu de jours de Paris, offre à vendre à des prix modérés, les articles

suivans, savoir : Contre

Contre Un très bel assortiment de librairie, parfumerie, bijoulets de proche, couteaux-poignards et poignards à gaine coutellerie fine, chapeaux de soie première qualité et cas quettel en draps fin; gands divers, cravattes noires cols de fantaiele, chemises en toile et en perkale, porte-fouilles, fantaisse, chomisses
prosses, miroirs, étuis à cigarres, bretelles, briquets de popoche, lampes, flambeaux, papiers à lette fin et articlee de
de bureaux et un grand nombre d'objets de funtaisse.
Liqueurs fines de Marie Brizard et Roger, de Bordeaux,
2 déc—17 brosses, miroirs, étuis à cigarres, bretelles, briquets de po

et purifiées, offre d'en poser à ceux auxquels il en manque, qui feront les mêmes fonctions que les naturelles.

Dr. PLOUGH,

Dentiste, rue de Chartesa. Na 7 Dentiste, rue de Chartres, No 7 13 nov-la

VENTES A L'ENCAN.

; i pipe de vin blanc; thé en boites, chan-savon, 4 sacs de café, et divers autres ar-du magasin de comeztibles, du dit insol-ma possession en exécution d'un ordre de l'affaire de Puech & Bein vs. J. Ogilvy, faie provisoire dans l'affaire de Pontalba

PAR TRICOU & CANONGE. L sera vendu le samedi 14 courant, à midi, à la Bourse de Hewlett. Nathaniel, nègre créole âgé de 15 ans, bon cocher, vendeur, un peu maçon, domestique de maison plein de dispositions et propre à tout.

Conditions: 6 mois de crédit, en billet endossé à satis-

faction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

PAR H. J. DOMINGON. EUDI prochain, 12 du courant, il sera vendu à son magasia d'encan, à 11 heures et demie du matin, 25 balles Etoffes pour nègres.

Conditions à la vente. PAR J. LEVY & WHITINGS

L sera vendu le m recedi, 11 courant, à son magasin
d'encan, rue St. Louis, à 11 heures, un assortiment de
marchandises sèches, 20 caisses chapeaux, 60 caisses brodequine, souliers, bottes, &c., le tout pour être vendu sans

PAR T. MOSSY.

L sera exposé aux enchères, jeudi, 12 décembre, à mi-di, à la Bourse Hewlett, LE BAIL A LOYER, des trois magasins à un étage, faisant face à la rue de la Levée et tels qu'ils se trouvent divisés dans l'édifice sous le nom adjudicataires pourront le même jour prendre possession de ce qui leur aura été adjugé, et les baux ne commence ront à courir que le 15 de décembre pour un an. Les lo certs record partibles tous les rocis yers seront payables tous les mois. PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

L sera vendu mercredi, 11 courant, à midi, à la Bourse,
par ordre et l'opinion des gardiens du port, pour le
compte de ceux que cela peut concerner.

De brick e-pagnol MAGDALINA, doublé et

PAR TRICOU & ANONGE.

AMEDI, 14 décembre, il sera veudu, à la Bourse Une belle HABITATION, établie en sucrerie,

avec tous ses édifices qui consistent en une maison de maître, une sucrerie, hôpital, magasin, cabanes à negres, et autres éd fices, accessoi es, tels que le tout se De plus : 10 arpens de cannes mises en matelas pour planter. I est bien enfendu que les animaux et bêtes

t cornes, outils et instrumens aratoires, ne seront pas vendus avec l'Habitation, mais formeront un lot sépa-Pierre Pajol Perret. Elle est située à la peroisse St. Charles, rive droite du fleuve à environ. Il lienes de la

Martin jr. et de l'autre côté par celle de MM. St. Martin Fières, Conditions de la vente : 2000 | justres comptant, et e reste à 1, 2 et 3 au-, en billets endossés à satisfac ton du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à partuit face à la rue des Grands Homanes, entre St. Ferdinand et

Immediatement après la vente de la susdite habita ion ou procede ca à celle des 27 esclaves suivans qui ctaient a taches à la mê ne habitation, tous crécles on deputs lon temps dans le pays; bons sujets et secoutemes aux travaux d'une habitation ; et garantis des vi-

Les actes de vente seront passés pardevant. Félix de

20 nov B. BEAUREGARD, marshal
D. Abbott vs. Cepitaine Hunter, le bateau à vapour Hylander et proprietaires; R. Leary rs. le même, C. Sponster vs. do. J. M. Sawyer vs. do. Mmo. Brown rs. do. E. J. Lean, do.; J. Lans, do.; J. La Alexandre, âné de 33 ans, commandeur, excellent uijet; Zén m, de 30 ans, charretier, pelle, puede, et

PAR TRICOU & CANONGE. L sera vendu le samedi. 21 décembre courant, à midi à la Bourse de Hewlett, 10 Terrains avantageusement situés, savoir : 5 Terrains situés à l'encoignuse des rues de la Presse et

de Craps, mesurant chacun 24 pieds de face sur 100 d 3 Terrains situés rue St. Ferdinand entre les rues des Grands Hommes et Casa Calvo, mesurant chacun 33 piedk 6 pouces de face, sur 120 pieds de profundeur. 1 Terrain situé rue de la Presse, entre les rues Grands

Immes et Craps, mesurant 24 pieds de face sur 104 de 1 Terrain situé à l'encoignure des rues de la Presse e Morales, mesurant 25 pieds de face à la première rue, sur 104 de profondeur et face à la seconde.

Le tout vendu conformément aux plans dressés par Jh. Pilié, vover de la ville et denosés à la Bourse. Conditions ; 6, 12, 13 et 24 mois de crédit, en billets en dossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait pare Les actes de vente scront passés devant L. T. Caire

FAMILLES D'ESCLAVES A VENDRE. E soussigné offre à vendre une famille de nègres, com me suit: Mathilda, négresse de 33 ans, excellent blanchisseuse, repasseuse et plisse passablement bien.

George son fils, nègre de 10 ans, bon petit domestique et très intelligent. Les personnes qui désireraient voir la susdite famille, peuvent s'adresser au soussigné, rue Rovale, No. 305, entre les rues. St. Philippe et Ursulinea Les dits esclaves sont depuis 6 ans dans le pays, et garantis des vices et maladies.
Si d'ici à jeudi prochain, 12 courant, cette famille n'est pas vendu à l'amiable, elle le sera le susdit jour par F.

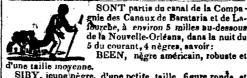
Dutillet, à midi, à la Bourse de Hewlett.
7 déc-4

R. SALAUN.

30000 GALLONS de Melasse, à vendre par BLANC & BRUGIER.

AVIS D'EXECUTEURS TESTAMENTAIRES. ES soussignés exécuteurs testamentaires des derniè res volontés et testament de Saml. Livermore, décédé, prient ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de les présenter à un des soussignés pour être liquidées et ceux qui doivent à la dite succession de vouloir bien régler leurs comptes. THOMAS HADEN,

A VIS-Le soussigné ayant pris-en société le docteur Hough, les affaires de la maison seront désormais conduites sous la raison sociale de Cannon & Hough, à Pancien magusia, rue Tchoupitoulas, No. 13.
9 novic P M. CANNON.



SIBY, jeune nègre, d'une petite taille, figure ronde PARIS, jeune nègre, d'une petite taille, figure noi et llongée. JACK, jeune mulatre, très petit, belle figure.

Une récompense de \$20 sera donnée pour chacun des dits negres qui sera arrêté et conduit à la geole de la Nouvelle-Orléans on de la paroisse Jefferson.

MERLE 4 GIRODEAU.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Propriétés Foncières de grande Valeur. L sein vendu à la Bourse Hewlett, par Hewlett & Bright, à midi, le 19 du courant, les propriétés auivan-

tes de grande valeur, savoir :

5 Lots situés dans le faubourg Delor, dans cette ville,
désignés par les Nos. 4, 5, 9, 10 et 11, bornés par les rues Neuvelle-Levée, Tchoupitoulas, Gaiennie et Suzelle, se-ront vendus en bloc. No 1—Le lot No 4, mesure 25 pieds 6 ponces de face à

la rue de la Nouvelle-Levée, sur 100 pieds 2 pouces et de-mi de protondeur, (mesure anglaise.). No 2—Le lot No 5, adjoignant le lot No 4, mesure 25 pieds 6 pouces de face à la Nouvelle-Levée, sur 100 pieds 2 pouces et demi de profondeur. No 3—Le lot No 9, mesure 24 pieds 6 pouces de face à

de face à la rue Gaiennié, 127 pieds, 12 pouces de proundeur.

No 5—Le lot No. 11, adjoignant le No 10, mesure 24
pieds 6 pouces de face à la rue Gaiennié, sur 127 pieds 10
pouces et demi de profondeur. Le tout conformément au
plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 31 mars
1831, et déposé au bureau de Wm. Christy, not. pub.
Is ous le No. 8, ayant 25 pieds 10 pouces et demi face à la
rue de la Nouvelle-Levée, sur 100 pieds 2 pouces et demi
à la rue Gaiennié, de laquelle elle forme l'encoignure.
No 7—Tout le lot de terre situé dans le même fanbourg
désigné sur le plan fait par Joseph Pilié, voyer de la
ville, le 31 mars 1831, et déposé au bureau de W m. Christy, not. pub. le 21 avril suivant; comme le No 6, il est sitée une control de la Nouvelle-Levée, Gaiennié, Tchouniles ville, le 31 mars 1831, et déposé au bureau de W m. Christy, not. pub. le 21 avril suivant; comme le No 6, il est sitée en les rues de la Nouvelle-Levée, Gaiennié, Tchounie de face à la rue Gaiennié, Tchoules control du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la portion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg Maria la protion du terrain sur la rue de Craps, faubourg de partie de 12 mois ce char
ria la protion du t

demi de profondeur, (mesu: e anglaise.)

No S—Tout le lot de terre, situé dans ce même, faubourg et désigné sur le plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 9 novembre 1929, et déposé au bureau de Green-burg R. Stringer, not. pub. le 12 avril 1530; comme le No 7, il est situé entre les rues de la Nouvelle-Levée, Tchoupitoulag. Gaiennie et Suzette, mesurant 25 nieds 6 pouces de

The brick e-pagnol MAGDALINA, doublé et demi de profondeur, (mesure anglaise.)

Trois lots de terre situés dans le même faubourg, entre dans la eité de Lafavette, se clargera du patement d'un dans la eité de Lafavette, se clargera du patement d'un les ressons déresse dans la eité de Lafavette, se clargera du patement d'un les ressons déresse dans la eité de Lafavette, se clargera du patement d'un les ressons de la Nouvelle-Levée, Galemié, Tchoupitoulas de Signés sur le plan fait par Joseph Pind, ce port et condamné comme indigne de réparations.

Conditions, comptant.—On peut voir l'inventaire au buie de Vincente de la maine en bloc.

Nos 12, 13 et 14; ils seront vendus en bloc.

Nos 12, 13 et 14; ils seront vendus en bloc.

Nos 12, 13 et 14; ils seront vendus en bloc.

Nos 12, 13 et 14; ils seront vendus en bloc.

à la rue Goiennié, sur 127 pieds 10 couces et demi, de profondeur; le tout mesure anglaise.

No 12—Tout le lot de terre situé dans le faubourg An-nonciation, formant l'encoignure de la Viville Levée et Cé-

leste, ayant 60 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur à la dernière. Trois lois de terre, situés dans le faubourg Annonciacion, seront vendus en bloc, savoir:
No 13-Le lot sime dans le dit faubourg, faisant partie du lot No 2, dans l'îlet No. 13, mesurant 30 preds de face, à la rue de la Vieille Levée, entre les rives St. James et et Céleste, sur 120 pieds de profondeur, (mesure trançai-

No 14—Tout le lot, dans le même faubou g, faisant par-tie du lot No 9, dans l'ilet No. 12, nies trant 30 pieds de le du lot No 9, dans l'ilet No. 12, nies trant 30 pieds de face à la rue des Religieuses, sur 120 fieds de profondeur, (mesure française,)
No 15-Tout le lot, situé dans le même faubourg, com

posé en partie par les lots No. 5 et 6, dans l'itet No. 3, ayant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Vieilleve, sur une profondeur de 80 arpens. Le vendeur Levée, sur 120 pards de profondeur.
garantissant les 80 arpens de profondeur : est bornee Cinq lots de terre, situés dans le faubourg Washington, du cô é d'en haut par l'habitation de Mine, veuve St. Pilié, voyer de la ville, le 17 avril 1883, et dej sé au bu reau de Throdore Seghers, not. pub. le 4 de mai de la même année que les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, dans l'ilet No. 4; ils secont vendus en bloc.

de la Presse, sur 100 pieds de profondeur. No 17-Le loi No 2 mesure 21 pieds de face à la rue des

No 18, sur le même plan, situé entre les rues Laurens, Joséphine, Chênes et Jackson, contenant 12 lots qui seront vendus en bloc, savoir:
No 25-Le lot No 1, formant l'enegignure des rues Lau-iens et Jackson, meaurant 60 piede de face à la rue Jack-

son sur 120 pieds de profon feur à la rue Laurens. No 29—Le lot No 2, mesure 60 pieds de face à la rue Laurens, sur 149 pieds 101 pouces de profondeur. No 30—Le lot No 3 mesure 60 pieds de face à la rue Joséphine sur 120 pieds de profondeur à la rue Laureus, formant l'encoignure.

No 31—Le let No 4 mesure 60 pieds de face à la rue de Joséphine, sur 120 pieds de profundeur. No 32—Le lot No 5, mesure 59 pieds do do do do.

No 32—Le lot No 6, mesure 50 piecs do do do do. No 34—Le lot No 7, mesure 50 pieds de face, do do. No 34—Le lot No 7, mesure 50 pieds de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds de profondeur à la rue Chesnes, formant l'encoignure. No 35—Le lot No 8, mesure 60 pieds de face à la rue Chesnes, sur 149 pieds 101 pouces de profondeur. No 36—Le lot No 9, mesure 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur à la tue Chenes, for

Jackson, sur 120 pieds de profondeur. No 38—Le lot No 11, mesura 59 pieds 9 pouces de face à la rue Jackson, sur 120 de profondeur.

No 39—Le lot No 12 mesure 62 pieds de face à la rue

Jackson, sur 120 pieds de profondeur.

Ces dix lots, situés dans ladite ville de Lafayette, sont

sur la Levée. désignés sur le plan fait par C. F. Zimpel, ingénieur e arpenteur, sont datés du mois de Janvier 1832, qui est dé

posé au bureau de Wm Boswell, notaire public, par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, dans l'ilet No 29; ces ter rains seront vendus en bloc.
No 40—Le lot No 1 mesure 31 pieds 11 pouces et six AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS lignes de face à la rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces de ondeur à la rue Chesnut, formant l'encoignure.

No 41-Le lot No 2 adjoignant le No 1, mesure 31 piede ices et 6 fignes de face à la rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. No 42—Le lot No 3 adjoignant le No 2, mosure 31 pieds I pouces et 6 lignes de fice à la rue Jackson, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur.

No 43-Le lot No 4 adjoignant le No 3, mesure 31 pd pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 127 pd 0 pouces de profondeur.

No 44—Le lot No 5 mesure 31 pieds 11 pouces et six gnes de face à la rue Poplar sur 159 pieds 9 pouces et s ignes de profondeur.
No 45—Le lot No 6 mesure 31 pieds 11 pouces et six

ignes de face à la rue Poplar, sur 159 pieds 9 pouces et 8 lignes de profondeur.

No 46—Le lot No 7 mesure 31 pieds 11 pouces et six lignes de face à la rue Philippa, sur 127 pieds 10 pouces de face et profondeur à la rue Poplar; formant l'encoignure. No 47—Le lot No 8 mesure 31 pieds 11 pouces et six lignes de face à la rue Philippa, sur 127 pieds 10 peuces

No 48-Le lot No 9 mesure 31 pieds 11 pouces et six lignes de face à la rue Chesnut, sur 159 pieds 9 pouces et 9 lignes de profondeur.

No 49—Le lot No 10, mesure 31 pieds 11 pouces et six lignes de face à la rue Chesnut, sur 159 pieds et 9 lignes

mois portant intérêt au taux de 6 pour cent par an.

L'acquéreur du lot No. 7, dans le même faubourg se chargers du paiement d'un billet de la somme de \$1083, 33 1-3 payable le 12 avril 1834; la balance payable de la manière établie plus haut en premier.

L'acquéreur du No. 6, dans la même fautage se chargers du paiement d'un billet de la somme de \$966, 66 2-3 payable le 12 avril 1834; la balance payable de la manière établie ci-dessus.

payable le 12 avril 1004; in établie ci-dessus.

L'acquéreur du No. 8, dans le même faubourg se charge-ra que payer un billet de la somme de \$3500 payable le éfévrier 1934, la balance payable de la manière tablie ci-

L'acquereur du lot à l'encoignare des mes della Vieille-L'acquereur us not a l'encougnaire des lation, se chargers-du paiement d'un billet de \$5000 payable le 27 octobre

L'acquéreur des lots Nos. 291, 292 et 293 dans le nou-No 3—Le lot No 9, mesure 24 pieus o ponets de lace a la rue Gaiennié, sur 127 pieds, 10 pouces et demi de pro-tondeur.

No 5—Le lot No 10, adjoignant le No 9, mesure 24 pieds de face à la rue Gaiennié, 127 pieds, 10 pouces de profon-pertivement le 18 février 1835, la balan-

et 2 janvier 1835, et la balance de la manière indiquée cidessus.
Les lots Nos. 7, 8 et 2, de l'îlet No. 12, dans la cité de Lafayette, payables à 6 et 12 nois, en billets endonsés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale, lebillet de 12 mois, portant intérêt au tans de 5 pour cent.
Lacquéreur des 10 terrains dans la cité de Lafayetta, îlet No. 29, se chargera du paiement d'un billet de \$1125, payable le 23 janvier 1834, la bulance de la manière infinuée ci-dessus.

quantité de livres français, dont le catalogue imprimé sera distribué quelques jo 175, evant la vente.

Conditions de la vente. Au-arssons de \$100 comptant, et an-dessus de cette somme, 4 meis de ciédit, en bolets-endossés à satisfaction.

bonne blanchesseuse et rejasseuse, consinière et domestique de maison, garant e des vices et na'adres prévas par la loi.

Conditions: 6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait pau ment.

L'acte de vente sera passé pardevant L. T. Caire, not. pub.. aux fra s des acquéreurs.

PAR H. J. DOMINGON. PAR H. J. DOMINGON.

Il Livera vendu le samedi, 14 décembr., à midi, un demi
Terrain siué au nouveau faubeurg Marigny, de cette
ville, flasant partie du ferrain, désigné par le No 346, de
l'étet No. 32, inceurant au pird français. 39 pieds de face à
la rue St. Antoine, sur 120 pieds de profunéeur, sur lequel
il lexiste une inaison en bois, compresée de deux chambres
et de deux cabinets; lequel demi-tenajn est très élevé,
ovant été renblayé à grands frais et est entouré en pieux
de bout neufs; le tout conformement au fait dresse le 4
join dernier par M. Bourgerol et déposé à la Bourge de M.

a salisfaction et hypothèrue.

PAR H. J. DOMINGON.

Conditions :- Les proprie es un tiers en more 1834, un les en mars 1835, et un tiers en more 1836, -Les esclava-in nous 1831 et en mars 1855, en billets endosses à valus met on et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

2 décembre

Paroisse de Jefferson, le 8 novembre 1933. nov J. CHARBONNET, Shérif.

PAROISSE JEFFERSON, } . 20 novembre 1833.

ES Propriétaires non-résident de la Paroisse de Jefficteon, sont notifiés, d'avoir à payer dans les trente jours, à partir de vette date, au bureau du shériff de la dite

Fabricants Chaudronniers, Ferblantiers, PLOMBIERS, PORPIERS ET TOLIERS,

OFFRENT leurs services au public pour tous les ouvrages, tels que Chaudières pour toutes les dimensions demandées, Appareils pour les distillations des eaux de vic et pour la rectification des esprits. Ils organisent conte espece de Distillerie, Brasserie, Raffinerie, Teintus-rerie, Papéterie, Fonderie de suif. Ils entreprennent tous les travanx pour bâtisses, tels que Couvertures en euivres d'après le modèle de la Banque d'Orléans. Ils couvrent aussi avec du zing et ferblane; ils font et posent les Dalsent des Pompes de tontes les din sent des Pompes de toutes les dimensions demandées et font l'étamage. Ils achètent et vendent du vieux cuivre,

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orleans Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1833. CETTE banque tire des Checks sur New-York at WM. G. HEWES, président.

> Les soussignés agens de WILLIAM PRINCE ET FILS, PROPRIETAIRES DI

à Flushing, près de New-York.

A NNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui
désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines Ces ordres seront exécutés avec lu plus grande exacti-

N.B. On délivrera gratis des Catologues périodiques.

La été logé à la parosse Jefferson, le nègre ATHA-NASE, appartenant à Louis Vivant; PAULLEY, mulatresse, appartenant à M. Townson de la Nouvelle-

A NGLATRE offre à vendre au plus juste prix, un assortiment de vases et peadules du meilleur goût, assortiment de vasce et pendules du meilleur goût, et qu'il vend en garantie; aursi, jolies montres de Lér me à savonnettes, balances avec leurs plateaux et leurs poids; boîtes à compartimens pour MM. les marchanda de la côte, un assertiment de corsets des meilleures fabriques de Paris, plaquages, tels que, chandeliers, de teutes grandeurs do avec girandoles. bodrgeoirs facuna anglaisse et france.

paiement, le billet de 12 mois devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an.

L'acquéreur du lot No. 14, danagle faubour g Detor ne chargera du paiement d'un billet de la somme de \$593, 331 payables le 12 avril 1834, la balance à 6 et 12 mois, en billet lettendousés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, le billet de 12 mois pertant intérier à u taux de 6 peur cent par an.

L'acquéreur des lots Nos. 12 et 13, dans le même fautouse su terie, et il achète les matières d'or et d'argent.

ANGLAIRE, rue Royale, No. 230.

FOIN, VIN ET FRUITS.

IN débarquement du navire Nitchez, 314 bottes de jusqu'à parfait paiement, le billet de 12 mois pertant intérier de u taux de 6 peur cent par an.

L'acquéreur des lots Nos. 12 et 13, dans le même fautouseux; 100 boites grapes de raibins; 100 do. en grains; 100 do. en grains; 100 do. en grains; 100 do. payable le 12 avril 1834, la balance N. 2 i 2 mois ser à 1. OGDEN 4 Co, rue du Oanal, No. 24.

reau de l'encanieur.

6 déc-6

AVIS.

JEUDI, 12 du courant, il sera exposé en publique, par le soussegné, à midi précis; polisieurs MULETS, CHEVAUX

PROEUFS, pour compte de qui ils apparation d'une le me Gaiennié, sur 120 pieds 10 pouces et demi de proproduction.

No 10—Le lot No 13, mesure 24 pieds 6 pouces de face la rue caicamié, sur 120 pieds 10 pouces et demi de proproduction.

No 10—Le lot No 13, mesure 24 pieds 6 pouces de face la rue caicamié, sur 120 pieds 10 pouces et demi de proproduction.

No 10—Le lot No 13, mesure 24 pieds 6 pouces de face la rue guerre prochain, à 4 heures de l'eprèsement par M. Boismare, rue de Chartres, No. 139, une quantité de livres fancais dont le cart de noinné, sur 127 pieds 10 touces et demi, de proquent de la rue Gorenné, sur 127 pieds 10 touces et demi, de proquent de la rue Gorenné, sur 127 pieds 10 touces et demi, de proquent de la rue Gorenné, sur 127 pieds 10 touces et demi, de proquent de la rue Gorenné, sur 127 pieds 10 touces et demi, de proquent de la rue Gorenné, sur 127 pieds 10 touces et demi, de proquent de la rue de Chartres, No. 139, une quantité de livres fancais dont le reaction sont dessus.

Tous les frais de vente, et méting et mainte que les batiles et la ridient sont des accurrates, et les batiles et la ridient sont des sont dessus.

Tous les frais de vente, et méting et le main-levée de la rue caicennée, ser 120 pieds 10 pouces et demi de propriété.

No 10—Le lot No 13, mesure 24 pieds 6 pouces de face la rue fait de main-levée de la rue

PAR TRICOU IT CANONGE.

L scrà vendu, le samedi 14 décembre courant, à midi, à la Rourse Hewlett,

NANCY, âgée de 22 ans, depuis Sans dans le pays,

ion dernier par M. Bourgerol et déposé à la Bourse de M. Hewlert.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billet endossé

PAR H. J. DCMINGON.

Formula Hommus, entre St Fermiand et de la Fressé, sur los predades protoudeur.

No 18—Le lot No 3 mesure 21 pieds de face à la rue des Grands Hommes, entre St I cromind et de la Presse, sur 100 pieds de profondeur.

No 18—Le lot No 3, mesure 21 pieds de face à la rue des Grands Hommes, entre St I cromind et de la Presse, sur 100 pieds de profondeur.

No 18—Le lot No 4, minis dimension que le No 3.

No 20—Le lot No 5, mesure 21 pieds de face à la rue des Grands Hommes, entre St Ferdinand et de la Pressé, de face a miliones, entre St Ferdinand et de la Pressé, los bosé et grande bannes. Hy a 100 aipents de defreches et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie en sinches de 2 à 3 and dustiones et 15 a pints de capacie.

unnoncés.
Pine : UNE MAISON eitnée me du Quartier, sur un terrain de 30 pards de faire, s'er 100 de prefondeur. Oa premita possession de la mos n'le ter, avril pro hain.

de 600 balles de coton, on pour passage, s'adresser

LIXCOLNA GREEN.

POUR GREENOCK.

POUR GREENOCK.

Pour roise fin voiler GRARD, captaine sous peur a literate sous peur sous peur appearance of the series de la ferride la particise de loi dite all'égation, de 13 ans, neigneur erfolte, assire fin voiler GRARD, captaine sous peur le series de l'estre de la dite all'égation, de 13 ans, neigneur erfolte, assire fin voiler GRARD, captaine sous peur le series de l'estre de la dite all'égation, de 13 ans, neigneur erfolte, assire fin voiler et l'estre de la dite all'égation, de 13 ans, neigneur erfolte, assire fin voiler et l'estre de la dite all'égation, de 13 ans, neigneur erfolte, assire fin voiler et l'estre de la dite all'égation, de 13 ans, neigneur erfolte aparticis de la dite all'égation, de 13 ans, neigneur erfolte assire fin voiler et est excellente hospitablers; Lois en reint Sousher, de 10 ans, neigneur erfolt en passage, s'antesser la l'exposerai en vente, le sametid 13 aron, de 60 ans, de 17 de ans, de 18 ans, de 19 de ans, de 1

9 nov

J. Changes, and briek

Stanford, à vendre par
LINCOLN & GREEN.

paroisse, leur taxe pour l'année 1833. J. CHARBONNET Jr Sheriff. MUNCH & Cour.

No 37-Le lot No 10, mesure 60 pieds de face à la rue

ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Jardin botanique Linnéen

ude et dans le plus brei délai. S'adresser à DUCONGE & PEYCHAUD, agents, rue de Chartres, No. 89 .-

de profondeur.

CONDITIONS:

L'acquéreur des lots Nos. 4, 5, 9, 10 ét 11, su faubourg
Delor, se chargera du paiement de \$15000 montant des 8
billets chacumide la somme de \$5000, en date du 26 mars
1833 et payable respectivement à 1. 2 et 3 ans de leur date.
La balance payable à 6 é 12 mois, en billets endoersé à in assortiment d'argenterie de toutes espèces, tant anglai-

de l'étain et du plomb. Faubourg Marigny, près de la nouvelle presse à coton

JAOQUES CHARBONNET, sheviff 13 nov

1833 et payable respectivement à 1, 2 c.5 aut du leur de la massortiment d'argentend d'arg